

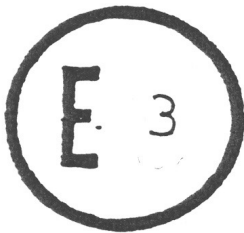


Im. Mod. D.G.M. 47 ex 063
Assista di bollin
essolta mediante
versamento in c/c
postale al sensi
dell'art. 2 della
legge 24/09/77
n. 391.

Ministero dei Trasporti

DIREZIONE GENERALE DELLA MOTORIZZAZIONE CIVILE E DEI TRASPORTI IN CONCESSIONE
DIREZIONE CENTRALE IV - Div.41

Communication concernant - l'homologation
- ~~le refus d'homologation~~
- ~~l'extension d'homologation~~
- ~~le retrait d'homologation~~
- ~~l'arrêt définitif de la~~
production d'un type de feu
spécial d'avertissement pour
automobiles, en application
du Règlement No 65



No d'homologation ^{E 3} 00 A1 53262

Extension No ...

1. Feu prévu pour émettre une lumière ~~bleue~~ ou jaune-auto
2. Feu ayant un ~~seul~~ niveau d'éclairnement
3. Pour les feux ayant deux niveaux d'éclairnement, système employé pour obtenir un éclairnement renforcé de jour
4. Feu utilisant une lampe de type H1
5. Tension nominale du feu d'avertissement 12 V - 24V
6. Marque ou désignation commerciale ... AEB. EUROFLEX. 535B
7. Nom et adresse du fabricant .. AEB. - Hof. Te. Bollebeeklaan 8 - 1730 Asse (Belgium)
8. Le cas échéant, nom et adresse du représentant du fabricant
9. Présenté à l'homologation le 11/01/1996
10. Service technique chargé des essais d'homologation C.P.A. di MILANO
11. Date du procès-verbal délivré par ce service ... 05/02/1996
12. Numéro du procès-verbal délivré par ce service 0050/MI-96
13. L'homologation est accordée/~~refusée/étendue/retirée~~
14. Motif(s) de l'extension (le cas échéant) //
15. Lieu ROMA
16. Date .. 23/02/1996
17. Signature ... Ing. Alessandro DE GRAZIA
18. Sont annexés à cette communication un dessin représentant le feu en coupe transversale et indiquant l'axe de référence et le centre de référence du feu ainsi qu'une liste des pièces constituant le dossier d'homologation déposé auprès du Service administratif ayant délivré l'homologation.

IL DIRETTORE GENERALE
(dr. ing. Alessandro DE GRAZIA)

